



Championnat de France UGSEL de Badminton

UGSEL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
BADMINTON
CADETS JUNIORS
ARGENTAN



20
21 | **MARS** **2019**
22

Responsable UGSEL NATIONALE : Frédéric MORY

Contact : 01 44 41 48 55 - f-mory@ugsel.org

Renseignements Généraux

- ORGANISATION** Ugsel Orne- Ensemble scolaire Jeanne D'Arc Argentan
- CONTACT** Pour toutes informations sur ce championnat et le suivi de la compétition :
site→ ugselargentanbadminton2019.wordpress.com
adresse mail → gaelle.fouquerel@icloud.com
téléphone → 06 20 09 68 23
- LIEUX DE COMPÉTITION** **JEUDI 21 MARS JUNIORS GARÇONS**
Salle Omnisport Municipale - rue Antoine de St Exupéry - 61150
ECOUCHE
- CADETS + CADETTES Elite**
Salle Michel PELCHAT - Rue de Paty - 61200 ARGENTAN
- CADETTES Promo + JUNIORS FILLES**
Salle Jean LENOIR - Place Pierre Semard
61200 ARGENTAN
- VENDREDI 22 MARS**
Salle Michel PELCHAT - Rue de Paty - 61200 ARGENTAN
Salle Jean LENOIR - Place Pierre Semard
61200 ARGENTAN
- ACCUEIL** Le passage par l'accueil est obligatoire.
MERCREDI 20 MARS DE 14h À 18h
(possibilité d'arriver à 19h pour les délégations lointaines,
prévenir si retard)
Ensemble scolaire Jeanne D'Arc - 10 rue du collège - 61200
ARGENTAN
- Chaque délégation pourra apporter une spécialité de sa région afin de les partager ensemble sur le temps convivial du jeudi soir
JEUDI 21 MARS : salle Pelchat de 7h30 à 8h30 - de 17h à 18h00
- HÉBERGEMENT** Nous vous proposons un hébergement compris dans un forfait Hébergement (du mercredi soir et jeudi soir)/Restauration (mercredi soir, jeudi matin, jeudi midi, jeudi soir, vendredi matin, vendredi midi) : 90€ pour l'ensemble du championnat.
Vous devrez apporter un sac de couchage et taie d'oreiller (obligatoire).
Une caution de 150€ vous est demandée (ordre AS Jeanne d'Arc).
Nous vous placerons dans les sites sélectionnés.
Pour ceux qui ne souhaitent pas profiter de cette offre, nous vous laissons le soin de réserver votre propre hébergement à partir de la liste des hébergements figurant après le programme général.
- PARKING** Devant les salles
Dans l'enceinte de l'établissement Jeanne d'Arc sauf pour les grands bus : accès au parking du parc exposition à côté du Champ de Foire.

RESTAURATION

MERCREDI 20 MARS soir

Ensemble scolaire Jeanne D'Arc - 10 rue du collège - 61200 ARGENTAN

Prix = 8€ / repas chaud

JEUDI 21 MARS matin

Pour ceux ayant pris le forfait, petit déjeuner sur le lieu d'hébergement

JEUDI 21 MARS midi

Ensemble scolaire Jeanne D'Arc -10 rue du collège - 61200 ARGENTAN

Prix = 8€ / repas chaud

JEUDI 21 MARS soir

Ensemble scolaire Jeanne D'Arc -10 rue du collège - 61200 ARGENTAN

Prix = 8€ / repas chaud

VENDREDI 22 MARS matin

Pour ceux ayant pris le forfait, petit déjeuner sur le lieu d'hébergement

VENDREDI 22 MARS AU MIDI

Salle Michel Pelchat - Rue de Paty - 61200 ARGENTAN

Prix = 8€ / repas froid

VENDREDI 22 MARS AU SOIR

A partir de 16h panier repas à retirer à la :

Salle Michel Pelchat - Rue de Paty - 61200 ARGENTAN

Prix = 6,10€ / panier

Attention : concernant les Jeunes Officiels Nationaux, si ceux-ci sont joueurs les repas ne seront pas pris en charge par l'organisation.

(sinon vous devez avancer les frais et nous vous rembourserons par la suite).

DROITS D'ENGAGEMENTS 11,50€ par participant.

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

Le formulaire « google form » (lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScxTy-xYesenqBAIZQQ9cxLMoRIcSnVw7kf_LsE5Xvupzw7rA/viewform?usp=pp_url) sera à compléter en ligne

Le questionnaire de participation doit être renvoyé au comité d'organisation pour **le vendredi 8 mars 2019 à 12h00**

Si vos territoires se sont déroulés le 27 février ou avant envoyez les documents dès le 1er mars.

→ gaelle.fouquerel@icloud.com

CONFIRMATIONS D'ENGAGEMENTS

Les confirmations d'engagements individuels ou par équipe doivent être renvoyés au comité d'organisation pour

le vendredi 8 mars 2019 à 12h00

Si vos territoires se sont déroulés le 27 février ou avant envoyez les documents dès le 1er mars.

→ gaelle.fouquerel@icloud.com

Vous devez mettre ces confirmations en copie aux services nationaux de l'Ugssel

→ f-mory@ugssel.org

TRANSPORTS

Pour ceux venant en train, un système de navette assure les déplacements si vous avez pris un « forfait navette » (de l'hébergement aux salles).

Des navettes gratuites seront proposées pour les repas.

Attention à l'amplitude horaire des chauffeurs de car (si problème : le vendredi, prenez le forfait navette, d'une journée par personne)

SERVICE MÉDICAL	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes du premier secours. Il est conseillé de se munir d'une trousse de 1ère urgence facilitant une certaine forme d'autonomie dans la prise en charge des blessures bénignes (désinfectant, compresses stériles, bandes Elastoplast...) En cas de nécessité, les urgences seront assurées par le comité organisateur.
PRIMES KILOMÉTRIQUES	La prime kilométrique versée en 2019 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et jeune déplacé (aller-retour)
STAND	Présence d'un stand de matériels avec textiles et cordages de qualité.
BUVETTE	Une buvette payante sera dans chaque salle.
SOUVENIR	Un souvenir sera offert à chaque participant.
DROITS A L'IMAGE	Assurez-vous que chaque élève est accepté d'être pris en photo ou filmé

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENTS SPORTIFS	Se référer aux règlements sportifs généraux 2016/2020 et particuliers 2018/2019 parus sur le site de l'Ugse Nationale : www.ugsel.org
REPRÉSENTANT BUREAU NATIONAL	à déterminer
MEMBRES CTN	André WICQUART – Vincent VERON – Annaïg GAUTIER - François LE DERF
CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Éthique et Sportive.
RESPONSABLE JO	Jean Marc LEYGNAC
LICENCES	Les licences sont obligatoires et seront vérifiées dans chaque salle avant la compétition.
ARBITRAGE	Il sera assuré par les jeunes arbitres officiels UGSEL lors des phases finales. Rappel : Le règlement exige que chaque équipe qualifiée présente un(e) arbitre certifié(e)
JURY D'APPEL	Il sera constitué comme indiqué dans l'article 20.3 du titre VI des règlements généraux.
MATÉRIEL	Chaque élève se présente avec sa raquette. La compétition se déroulera avec des volants Mavis 2000, fournis par l'organisation. Chacun est libre d'amener ses propres volants plumes et de les utiliser, si accord entre les joueurs concernés par le match.
TENUE SPORTIVE	Pour toutes les compétitions nationales organisées par l'Ugse, la tenue générale des élèves doit être conforme avec les règlements des fédérations du sport concerné. Les élèves d'un même établissement doivent revêtir un maillot identique aux couleurs de l'établissement (et pas de club). Le short ou la jupe est obligatoire. La commission disciplinaire et réglementaire à compétence pour statuer sur tout problème qui surviendrait en cas de non-respect de l'un de ces points. Chaussures à semelles blanches obligatoires.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments. Réf. Articles 2 et 29 des Règlements Généraux.
VOLS	L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets personnels et pouvoir les surveiller à tout moment.
RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRES	Se référer au Titre V des Règlements Généraux : Réclamations et Procédures Disciplinaires

PROGRAMME GÉNÉRAL

MERCREDI 20 MARS

Accueil : 14h – 18h

Grande Salle Jeanne D'Arc + Animation pour les Jeunes
+ Pots d'accueil

18h15 – 18h45

Cérémonie d'ouverture Grande Salle Jeanne d'Arc
Moment Pastoral

19h - 21h

Dîner à l'ensemble scolaire Jeanne D'Arc

JEUDI 21 MARS

Accueil : 7h 00 – 8h00 pour les non pointés

Salle Michel Pelchat

Rue de Paty

61200 ARGENTAN

7h30 – 9h00

Ouverture des gymnases
Début compétition individuelle

Déjeuner 11h30 à 13h15 à l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc.

Après-midi jusqu'à 17h30 dans tous les gymnases

17h00 - 18h00

Accueil des équipes non pointés (salle Michel PELCHAT)

18h30 – 19h30

Réunion technique - Animation pour les jeunes.
à l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc.

19h30 – 21h00

Temps convivial avec les spécialités des régions
Dîner à l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc.

VENDREDI 22 MARS

7h30 – 9h

ouverture des salles

9h – 13h Salles Pelchat et Lenoir

Compétition par équipe

11h30 – 13h30

Déjeuner à l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc

13h – 17h Salle Pelchat

Finale individuelle + finale équipe + 3^e et 4^e places + remises des récompenses

Liste d'hôtels sur Argentan

Le Refuge du p'tit Fischer

Hôtel deux étoiles
1 Place des Trois Croix,
61200 Argentan
Tel : 02 33 67 05 43

Hostellerie de la Renaissance

Hôtel trois étoiles
20 Avenue de la 2ème Db,
61200 Argentan
Tel : 02 33 36 14 20

Logis Hôtel des Voyageurs

Hôtel deux étoiles
6 Boulevard Carnot,
61200 Argentan
Tel : 02 33 36 15 60

Hôtel De France

Hôtel deux étoiles
8 Boulevard Carnot,
61200 Argentan
Tel : 02 33 67 03 65

Logis hôtel Le Faisan Doré

Hôtel deux étoiles
D924,
61200 Fontenai-sur-Orne
Tel : 02 33 67 18 11



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

